



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAT

Question écrite n° 73736

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le passage aux 35 heures des ouvriers handicapés qui pose la question fondamentale de la vocation médico-sociale des CAT avec la disparition de la rémunération des temps consacrés aux soutiens. Il lui demande si elle envisage de repréciser, par une circulaire modificative, le droit au bénéfice des activités de soutien comme le prévoit la circulaire 60 AS et le souhaitent les organismes médico-sociaux concernés.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73736

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1203